

Dany ST-Pierre

De: Daniel Brochu <danielbrochu@forestville.ca>
Envoyé: 26 septembre 2014 09:17
À: Dany ST-Pierre
Cc: 'Micheline Anctil'
Objet: Dérogation 385

Bonjour M. St-Pierre,

Nous avons obtenus la position du MTQ au sujet de notre demande de dérogation de la 385. Malheureusement ce dernier ne peut acquiescer à notre demande. La Direction régionale nous a expliqué qu'elle ne possède pas les **outils administratifs** pour statuer sur la dérogation dans les normes actuelles. N'étant pas insensible à la situation, considérant l'importance du dossier et dans un souci de collaboration, la Direction régionale a bien voulu nous faire part de solution envisageable.

Suite à nos discussions, nous savons pertinemment que le **Ministre**, voir même le **Premier Ministre**, ont déjà outrepassé les normes administratives du ministère en question, considérant l'enjeu économique, pour des projets **de moins grande envergure** que le notre dans le passé. Il est évident que cette **décision politique** ne pourrait se faire sans un protocole de transport respectant certaines règles de sécurité. Le MTQ pourrait ainsi déroger à l'intérieur d'une structure bien encadrée. Connaissant le professionnalisme de votre organisation nous savons assurément que cette convention ne serait qu'une formalité.

Il est évident que, dans un avenir rapproché, nous sensibiliseront le Gouvernement en place au sujet du projet de dérogation. Nécessairement, votre présence ou votre appui officiel sera inévitable pour le succès de la démarche.

Si vous désirez de plus amples renseignements au sujet de notre rencontre avec la Direction régionale du MTQ n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Daniel Brochu, directeur général

Ville de Forestville

1, 2e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : 418 587-2285 poste 1106 | Télécopieur : 418 587-6212



www.forestville.ca